

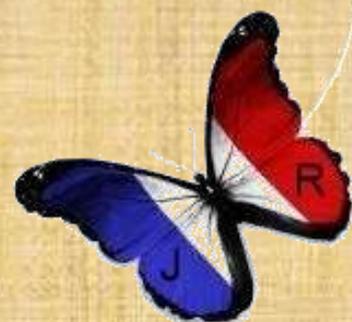


# Journal de Bord



# Villiers le Sec

# 2012

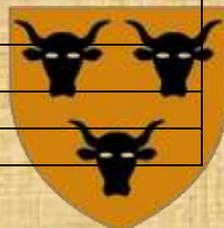




# Sommaire

## Année 2012

Feux de cheminée chez Mme <b>Annie RECOUVREUR</b>
Vœux de la Municipalité
Des travaux rue Riochey
Beaucoup de générosité à la maternelle – Mme <b>Marina BONFILS</b>
Coup de neuf à la Salle des Fêtes
Repas des Aîné Mme <b>Pierrette LABBÉ</b> (doyenne) et Mr <b>Pierre PELLEGRINI</b> (doyen)
Journée de pêche à la truite
Conseil Municipal : aménagement d'un terrain multi-sports
Conseil Municipal : affaire Mur de Mme <b>DEBRICON</b>
La sécurité avant tout – escaliers de la Mairie
Bienvenue à <b>Ilana</b> de <b>Jérémy CAZIN</b> et <b>Céline COQUELET</b>
Bienvenue à <b>Clara</b> de <b>Thiphaine DENIZE</b> et <b>Fabien SOLER</b>
Accident à Villiers – Mme <b>Ophélie CHÉRUBIN</b>
Bienvenue à <b>Émie</b> de <b>Élodie GAY</b> et <b>Ludovic GILLARD</b>
Journée de pêche pour les enfants
Bienvenue à <b>Lilou</b> de <b>Marjolaine MAUPIN</b> et <b>Jérémy COSSAVELLE</b>
Accident de la circulation au niveau radar de Villiers – Mme <b>Ophélie CHÉRUBIN</b>
Cérémonie citoyenne pour quelques jeunes du village
Ribambelle d'enfants pour le cross des écoles
Chaque ambiance au thé dansant
Repas de Pâques à la Cantine
Compte rendu du Conseil Municipal
Troupe Théâtrale – Association Familles Rurales
Tribunal – prison ferme pour les sauvageons
Mariage de <b>Élodie MARY</b> et <b>David GÉRARD</b>
LES MAI : une valse d'objets sans casse
Rue Riochey interdite à la circulation - Rénovation
Traits et Traditions préparent la foire du 24 Juin
Journée pêche à la truite
Traits et Traditions en Saône et Loire
Feu de cheminée chez <b>Jean-Marie BROCK</b>
Le village s'embellit
Une double fête des voisins
La fête du cheval à Villiers
Journée en plein air pour les sportifs
Journée pêche à la truite (Chapeaux de Paille)
Recherche architecte pour le groupe scolaire
Première fête de l'école réussie
Mariage de <b>Pauline DELABORDE</b> et <b>Paul CHERPITEL</b>
Bienvenue à <b>Shaïna</b> de Mr et Mme <b>Maugendre</b> et <b>Élodie VUILLAUME</b>
Comptines et chants à l'école
Le terrain multi-sports bientôt opérationnel



Un barbecue géant à la mémoire de « <b>JACQUOT</b> »
Bienvenue à Manon de <b>Mr et Mme Jérôme DOS-SANTOS</b>
Le sanctuaire fait peau neuve
Les bordures de trottoirs font leur apparition
La cantine scolaire en mode pique-nique
Mariage de <b>Jeanine FRYMMYER et Nicolas LHUILLIER</b>
Fête du 14 JUILLET
Après l'orage de grêle
Place nette dans les talus
Une journée avec le ludobus-scientibus
La sécurité avant tout – marquage au sol
Le centre du village sans électricité
Rentrée des classes 2012 - 2013
Bon départ à la maternelle
Décès de Mr <b>Pierre FLAMÉRION</b>
Un Père Noël motorisé
Conseil municipal : ordures ménagères, tarifs en hausse
Travaux sur le parking du Lavoir Nord
Succès au vide grenier
Phase finale des travaux dans la rue Riochey
La fête retrouve sa place
Une soirée conviviale – Beaujolais Nouveau
Compte-rendu du Conseil Municipal
Compte-rendu du Conseil Municipal - suite
Mariage de <b>Françoise PETIT et Juan José Jorge PUENTE</b>
Un Père Noël motorisé
Ordures ménagères – tarifs en hausse





## Important feu de cheminée à Villiers-le-Sec

Un feu de cheminée a eu lieu hier au domicile d'Annie Recouvreur au 65, Grande rue à Villiers-le-Sec. Le feu s'est déclaré à 12 h 15. Aussitôt alerté les sapeurs-pompiers de Chaumont se sont rendus sur les lieux rejoint par leurs collègues de Châteauvillain et de Villiers-le-Sec en un temps record. La cheminée est hors d'usage et les dégâts sont importants.

Sous les ordres du lieutenant Vauthier, les soldats du feu ont dû faire des trouées dans les cloisons pour accéder au conduit. Après deux heures d'efforts tout danger était écarté, à 15 h, les pompiers quittaient les lieux. Un piquet de garde a été mis en place avec l'adjudant Perrin et Gérard Humbert jusqu'à 21 h.



La cheminée est totalement hors d'usage.



# La population au rendez-vous des vœux

Samedi 7 janvier, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, la population s'est déplacée en grand nombre pour l'échange de vœux de la municipalité.

Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec, a remercié les personnes et personnalités présentes.

Après avoir présenté ses vœux, le maire a fait un tour d'horizon sur les activités et le fonctionnement de la commune. «Chaque année voit son lot de joies et de peines, malheureusement notre village, en mai 2011, a été particulièrement éprouvé par la disparition de son maire, permettez-moi d'avoir une pensée pour Jean-Claude Lefevre, notre ami et ancien maire, une pensée également à Gilbert Delacourt et à Yann et Audrey qui ont été très durement touchés par le départ de Sacha».

Au fil de l'année, ce sont aussi et heureusement des joies qui nous sont données par la naissance d'enfants. Tous nos vœux de bonheur à nos seize bébés nés cette année. Le dernier recensement compte 684 habitants et trois couples se sont mariés».

Après avoir développé la réalisation des travaux effectués en 2011, 2012 s'ouvre sur de nom-



De nombreux habitants  
avaient répondu à l'invitation

breux projets, dont celui d'aménagement d'une place devant l'église.

Début des travaux, rue Riochey au printemps ; mise en place d'une zone "30" sur tout le secteur pavillonnaire (rue Riochey,

rue du Levant, ferme château, Saint-Savinien, terrain multiports, derrière la salle des fêtes). En revanche, le projet d'extension du groupe scolaire à Villiers-le-Sec, ne sera pas revu avant 2013.

## Office religieux

La messe dominicale de Notre-Dame de l'Assomption aura lieu dimanche, à 10 h 30 en l'église de Buxières-les-Villiers (2<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire).



## CONSEIL MUNICIPAL

# Des travaux rue Riochey

Le conseil municipal s'est réuni le 13 janvier sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

**Travaux rue Riochey :** la commission d'appel d'offres s'est réunie fin décembre 2011 afin d'étudier les offres reçues pour les travaux de la rue Riochey. La commission a retenu l'entreprise la moins-disante. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de confirmer la décision de la commission et de retenir l'entreprise Boureau pour un montant de 53 535 € HT et a autorisé le maire à signer les pièces du marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

**Election de deux délégués à la communauté d'agglomération du Pays chaumontais :** suite à la mise en place de la communauté d'agglomération du Pays chaumontais au 1<sup>er</sup> janvier, il est demandé d'élire deux délégués titulaires de la commune pour siéger au sein de ladite communauté d'agglomération. Après un

vote à bulletin secret, Laurence Meunier (treize voix pour et deux blancs) et Marc Corneux (quatorze voix pour et un blanc) sont élus délégués titulaires pour siéger à la communauté d'agglomération.

**Election d'un représentant communal à la Clect de la communauté d'agglomération :** il est demandé d'élire un représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées ( Clect ) suite à la mise en place de la communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier. Après un vote à bulletin, Yannick Lavey a été élu à l'unanimité, représentant de la commune pour siéger au sein de la CLECT.

**Cnas :** le maire a invité le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un délégué élu et d'un délégué représentant le personnel au sein de la commune, suite à l'élection du nouveau le 13 juin 2011. Le conseil municipal a désigné, à l'unanimité,

Laurence Meunier en qualité de délégué élu et Corinne Mary comme correspondante locale représentant le personnel.

**Terrain multi-sports :** après présentation par Marc Corneux, 3<sup>e</sup> adjoint, d'un projet d'aménagement d'un terrain multi-sports et de deux pistes extérieures à côté

de la salle des fêtes et de plusieurs devis, le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'aménagement d'un terrain multi-sports et de deux pistes extérieures et a autorisé le maire à demander et à déposer des dossiers de subventions auprès des organismes compétents.

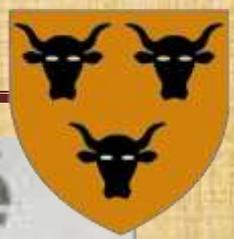
## Au fil des dossiers

**Sdehm/rue Riochey :** Jacky Rosier, premier adjoint, a reçu le dossier d'effacement des réseaux d'éclairage publics pour la rue Riochey.

**Comité des fêtes :** le comité des fêtes est officiellement dissous et celui-ci a émis un chèque d'une valeur de 1 407 € qui sera versé au CCAS de la commune.

**Mur du cimetière :** le mur du cimetière se dégrade de plus en plus et il s'écroule même à certains endroits chez les particuliers. Plusieurs devis ont été demandés. En attendant, l'employé communal va faire quelques travaux de nettoyage sur ce mur.

**Employé communal :** Pierre Etienne s'interroge à propos du refus de cumul d'emploi pour l'employé communal. Le maire précise que le cumul d'emploi est réglementé dans la fonction publique territoriale et que la loi interdit le cumul d'emploi avec une activité rémunérée dans une société privée.



# Beaucoup de générosité à la maternelle

14 février 2012



La classe de petite et moyenne sections,  
en compagnie de Mlle Bonfils.

Pour la première fois, la remise des tirelires dans le cadre de l'opération Pièces jaunes au sein de la classe de petite et moyenne sections s'est faite avec la collaboration de l'agence postale communale de Villiers-le-Sec. La collecte réalisée par les élèves a été importante. La pesée a été effectuée en classe sous l'œil vigilant de Mlle Bonfils, gérante de

l'agence postale, et Mme Meuret, directrice de l'école. Quelque 2,400 kg de pièces de valeur ont été récoltés : l'esprit de solidarité commence dès le plus jeune âge. Pour les remercier, un diplôme pour toute la classe et un carton individuel, leur ont été remis. Cette opération sera renouvelée l'année prochaine.



15 février 2012

# Un coup de neuf à la salle des fêtes



Tout est prêt pour accueillir de nouveau le public.

Les conditions météo ont été favorables pour entreprendre un petit rajeunissement de l'entrée, des vestiaires et des sanitaires de la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

L'employé communal, aidé d'un conseiller municipal expert, a entrepris ce chantier et a manié de main de maître cette opération de rajeunissement.





## Les aînés fidèles à leur rendez-vous annuel



L'ambiance était festive au repas des aînés.

Samedi 18 février, les aînés du village se sont retrouvés comme chaque année, à la salle des fêtes pour leur repas annuel, offert par la municipalité de Villiers-le-Sec.

Venus nombreux, ils ont été accueillis par le maire, Laurence Meunier, qui leur a souhaité la bienvenue avec une intention particulière pour la doyenne, Pierrette Labbé, et pour le doyen, Pierre Pellegrini.

Les remerciant de leur assiduité à ce rendez-vous hivernal, 75 personnes étaient encore présentes auxquelles s'étaient joints de jeunes aînés pour leur première participation. La décoration des tables par Annie Ver-

set, adjointe, et le service impeccable, assuré par des conseillers et leurs conjoints, ont attiré l'attention des convives. Les retrouvailles et les échanges chaleureux ont bien vite créé une bonne ambiance. Après le déjeuner, l'après-midi s'est prolongé jusque tard dans la soirée. Tous les convives ont passé un moment de rencontre très amical et se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.





# Belle journée de pêche à la truite autour de l'étang



Dimanche 4 mars, pas moins de 70 pêcheurs se sont installés autour de l'étang où 200 kg de truites avaient été lâchées. La journée a été réussie, sous une météo agréable, avec un nombre de participants suffisant, et de nombreuses prises. Personne n'est reparti bredouille. Quelque 350 truites ont été aussi prélevées. Le président et les organisateurs étaient ravis.



CONSEIL MUNICIPAL

# Aménagement d'un terrain multi-sport en vue

Le conseil municipal s'est réuni le 24 février sous la présidence du maire Laurence Meunier.

**Terrain multi-sport** : après présentation, par Marc Corneux,

troisième adjoint, d'un projet d'aménagement d'un terrain multi-sport et de deux pistes extérieures à côté de la salle des fêtes et de plusieurs de-

vis, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux d'aménagement d'un terrain multi-sport et de deux pistes extérieures et autorisé le maire à demander et à déposer des dossiers de subventions auprès des organismes compétents.

d'investissement, les dépenses s'élèvent à 39 102,90 € et les recettes s'élèvent à 40 610,72 €, d'où un excédent d'investissement de 1 507,82 €. Il en ressort un excédent global de clôture de 41 250,26 €. Le compte administratif 2011 du service assainissement a été adopté à l'unanimité des membres présents.

**Budget lotissement** : en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 2 406 € et les recettes s'élèvent à 2 406 €. Le compte administratif 2011 a été adopté à l'unanimité des membres présents. Ce budget a été définitivement terminé. Après les votes terminés, la maire est revenue dans la salle et a remercié l'ensemble de son conseil pour la confiance qui lui a été témoignée.

**Approbation des comptes de gestion 2011 des budgets M14, M49 et lotissement** : les comptes de gestion de l'année 2011 des budgets principal (M14), assainissement (M49) et lotissement établis par le receveur municipal ont été présentés. Ils sont en concordance avec les comptes administratifs 2011. Les comptes de gestion 2011 ont été adoptés à l'unanimité.

**Radar pédagogique** : un radar pédagogique va être installé prochainement sur la D 65 en remplacement du panneau de prévention du radar automatique.

## Au fil des dossiers

**Route de Brottes (VC N°3)** : l'employé communal avec l'aide de plusieurs conseillers municipaux ont remis de l'enrobé à froid toute cette semaine afin de reboucher les trous ainsi que les accotements de cette route, qui n'ont pu être effectués avant pour cause d'intempéries. Les conseillers présents ont constaté la présence de camions alors que celle-ci est interdite aux véhicules de plus de 7,5 t et dénoncent la vitesse excessive à laquelle roulent les véhicules passant sur cette route. Le maire a précisé que plus de 4 t d'enrobés ont été utilisés pour reboucher l'ensemble des trous de la voirie communal.

**Bilan du lagunage** : Jacky Rosier, premier adjoint, a donné lecture du bilan des prélèvements effectués en décembre 2011 au lagunage. Celui-ci est bon malgré la détection d'infimes particules de chlore et d'azote. Il a indiqué également que quelques travaux étaient nécessaires à l'entrée du premier bassin.

**Mur de Mme Debricon** : lundi 20 février, le maire a été appelée par les services de la gendarmerie afin de constater l'éboulement du mur appartenant à Mme Debricon sur la D209. Les pierres ont été repoussées et un balisage a été mis en place. Les propriétaires ont été immédiatement informés et le maire a demandé à Odile Debricon de dégager très rapidement la voirie et de consolider dans les jours qui suivent le mur fragilisé. Constatant qu'aucun travaux n'a été effectué, elle adressera un courrier en recommandé au propriétaire lui demandant de se mettre en conformité pour la sécurité des citoyens et des automobilistes. Un balisage temporaire a été laissé par les services de la mairie. Un double de ce courrier sera envoyé au Conseil général et à l'architecte des Bâtiments de France.

**Mur de l'église** : le maire, ses adjoints et quelques conseillers municipaux se sont rendus un dimanche matin à la cure afin de constater les travaux à réaliser concernant le mur délimitant le terrain communal et la propriété privée limitrophe. Mme Meunier prendra contact avec les brigades intercommunales. Concernant le projet de parking près de l'église, des contacts ont été pris avec les Bâtiments de France.

**Mur de La Poste** : une déclaration de travaux a été déposée par la mairie pour renforcer le mur existant.





## Conseil municipal : précision

Suite au conseil municipal paru dans notre journal de dimanche, Mme Debricon tient à préciser que lors de l'éboulement de son mur, les pierres entravant sur la chaussée ont été enlevées par ses soins après que la mairie de Villiers-le-Sec ait pris les précautions pour baliser pour la sécurité.

Mme Debricon a éboulé 4 m de mur supplémentaire devenu dangereux. Elle s'engage à refaire les travaux nécessaires par un professionnel.



## La sécurité avant tout

Les escaliers en pierre du per-ron de la mairie sont devenus dangereux, avec les joints qui se désagrègent. Mercredi 7 mars, profitant de la fermeture hebdomadaire du secrétariat de la mairie, l'employé municipal s'est affairé à tailler et à refaire les joints avec du ciment dans le ton de la pierre. Si les escaliers sont devenus praticables, le coup d'œil n'en est que plus joli avec la façade de la mairie.



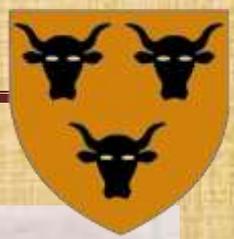
## Cherchez l'erreur



Dans la traversée du village, la chaussée est surélevée avec un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h.

Des contrôles de vitesse sont fréquents et pourtant, dans un sens le panneau est pratiquement invisible du fait qu'il est retourné.

Il y a peut-être quelque chose à faire ?



# Bienvenue à Ilana



Ilana a vu le jour samedi 10 mars, à la maternité de Chaumont. Elle est le deuxième enfant de Jérémy Cazin et de Céline Coquelet. Ilana pesait à la naissance 3,190 kg pour 49,5 cm. Son grand frère Enzo va pouvoir s'amuser avec elle. Jérémy Cazin est chauffagiste et Céline Coquelet préparatrice en pharmacie. Le couple demeure au n°16, rue Saint-Savinien.

Vœux de bonne santé à Ilana et félicitations à ses parents et grands-parents.



# Bienvenue à Clara



Une petite Clara est venue agrandir le foyer de Fabien Soler et de Thiphaine Denize au 31, résidence Le Clos de la Riochey. Clara est née le 5 mars, à 14 h 38, à la maternité de Chaumont. Elle pesait à la naissance 2,330 kg pour 44 cm. Fabien est opérateur aux Forges de Froncles et Thiphaine est auxiliaire de vie. Le bébé et la maman se portent bien. Clara apporte joie et bonheur à ses parents et grands-parents.



samedi 31 mars 2012

FAITS DIVERS

# Accident spectaculaire à Villiers-le-Sec

Deux véhicules se sont percutés hier matin au niveau de Villiers-le-Sec. Trois blessés légers sont à déplorer.

Un accident spectaculaire mettant en cause deux véhicules s'est produit vendredi matin sur la D65 peu après le radar au premier carrefour reliant Villiers-le-Sec. Il était 7 h 30 lorsqu'une C3 Citroën venant de Chaumont a été percutée par une Carina Toyota venant de Villiers-le-Sec pour se diriger vers Chaumont. Pour une raison indéterminée, Ophélie Cherutito, demeurant à Villiers-le-Sec, conductrice de la voiture rouge avec à son bord un enfant de 10 mois, a coupé la route pour se diriger vers Chaumont et heurté la voiture conduite par David Vollemont, élève de conduite de Valérie Chillon, monitrice à

l'auto-école Buffet à Chaumont, qui se dirigeait vers Châteauvillain. Plus de peur que de mal, les pompiers de Chaumont venus avec deux VSAB, sous les ordres du capitaine Brasseur, ont transporté trois personnes au centre hospitalier de Chaumont pour examen. La brigade de gendarmerie de Châteauvillain était sur les lieux pour établir le constat, rejointe par la BMO pour réguler la circulation. On notait la présence des services de la DDE pour nettoyer la chaussée et la présence de Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec.

De notre correspondant  
André Flamerion



Un accident impressionnant... mais heureusement, des dégâts uniquement matériels.



# Bienvenue à Emie



La petite Emie du couple de Ludovic Gillard et Elodie Gay est née à Chaumont le 1<sup>er</sup> avril. Emie pesait à la naissance 2,570 kg pour 47,9 cm. C'est le premier enfant du foyer. Ludovic travaille dans le domaine du bâ-

timent à Chaumont, Elodie est préparatrice en pharmacie. Ils demeurent au n°12, résidence Le Clos-Riochey. Emie apporte joie et bonheur aux parents et grands-parents. Tous nos vœux au bébé et à la maman.



Jérémy Cossavella et Marjolaine Maupain viennent d'accueillir leur premier enfant. Lilou est née à Chaumont le 3 avril, elle pesait 3 kg 270 pour 47 cm. Jérémy est mécanicien automobile à Chaumont, Marjolaine est intérimaire à Chaumont

également, ils demeurent dans le pavillon qu'ils viennent de faire construire au 1, rue Saint-Savinien.

Nous souhaitons une bonne santé au bébé et à la maman. Félicitations aux parents et aux grands-parents.



# Si jeunes et déjà pêcheurs



Le concours de pêche à la truite pour les enfants jusqu'à 12 ans organisé par Délivrance et loisirs a connu un véritable succès : 25 enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents ont participé à ce concours doté de nombreux lots.

Le premier lot revient à Kella avec dix truites ; 2<sup>e</sup>, Léa : neuf truites ; 3<sup>e</sup> Mathieu : huit truites. Chaque enfant a reçu un lot.

Après la remise des coupes et des lots, l'association présidée par Pascal Royer, secondé par son épouse Corinne et d'autres membres du bureau, a offert un copieux goûter et du jus de fruits aux enfants.

A ne pas en douter, cet après-midi pêche sera renouvelé.

**Il n'y a pas d'âge  
pour se découvrir  
une âme de pêcheur.**



## Cérémonie citoyenne au village



Les jeunes majeurs ont reçu leur première carte d'électeur et pourront se présenter au bureau de vote pour les prochaines élections.

C'est avec grand plaisir que le maire, Laurence Meunier, a accueilli avec ses adjoints et des conseillers municipaux, des jeunes majeurs qui ont répondu présent à la cérémonie citoyenne organisée samedi 31 mars, en mairie.

Cette cérémonie, purement symbolique, a pour objectif de rencontrer chaque jeune du village âgé de 18 ans et nouvellement inscrit sur les listes électorales, afin de leur remettre leur carte d'électeur accompagnée d'un livret citoyen. Après un bref rappel historique du droit de vote et des valeurs républicaines, chaque nouvel électeur a re-



çu en mains propres sa carte et son livret. Les récipiendaires, Valentin Carlot, Arnaud Chaudron, Alizé Duquesne, Thomas Guidon, Jérémy Hollard, Pierre-Alain Meunier et Valentin Roux participeront aux prochaines élections. Cette cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié.



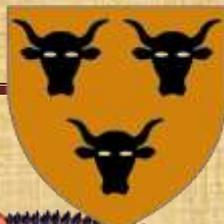


# Ribambelle d'enfants pour le cross des écoles

Lundi 2 avril, il y avait longtemps que le stade de Semoutiers n'avait connu pareille affluence pour le cross des écoles. Le soleil aidant, les parents sont venus nombreux pour encourager pas moins de 220 enfants des écoles de Semoutiers, Villiers-le-Sec, Jonchery, de la grande section au CM2.



Parents et amis sont venus nombreux encourager les enfants.

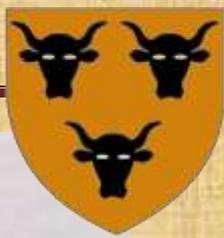


## Chaque ambiance au thé dansant

6 avril 2012



Le thé dansant, organisé par Familles rurales de Villiers-le-Sec et ses environs à la salle des fêtes, n'était pas un poisson d'avril pour la centaine de personnes qui y ont participé. Les frères Grollier ont su mettre une ambiance sur mesure, les danseurs ont apprécié la valeur de la musique des différents morceaux interprétés par des musiciens de talent. Avec un petit œuf de Pâques offert par les organisateurs. La chaleur aidant, les danseuses et danseurs ont pu se désaltérer... au son de la musique et ont passé un après-midi fort agréable.



13 avril 2012

# Repas de Pâques à la cantine

Comme chaque année, une quarantaine d'enfants se sont inscrits au repas de Pâques du regroupement scolaire Villiers-le-Sec, Euffigneix, Buxières-lès-Villiers, organisé à la cantine de Villiers-le-Sec.

Judi dernier, Nathalie, Géraldine et Jocelyne avaient, pour l'occasion, décoré soigneusement les tables. Nappes, lapins et paniers remplis d'œufs en chocolat attendaient les enfants. Le repas s'est terminé par une chasse aux œufs cachés aux abords de la garderie.



Les écoliers ont eu droit à leur repas de Pâques.





## CONSEIL MUNICIPAL

# Le taux des quatre taxes reste inchangé

Le conseil municipal s'est réuni le 11 avril sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

**Taux d'imposition 2012 :** le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes pour l'année 2012

**Budget primitif M14 2012 :** il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 675 718 € ; et en section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 319 662 €.

**Budget primitif assainissement 2012 :** il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 107 629 € ; et en section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 65 867 €.

**Redevance assainissement 2012 :** le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2 % les tarifs appliqués pour 2012 ; soit 0,76 € le mètre cube d'eau consommée et à 23,31 € la partie fixe forfaitaire par branchement.

**Adoption de l'arrêté sur le projet de périmètre de la communauté d'agglomération :** le conseil municipal a adopté par treize voix pour et une voix contre l'arrêté préfectoral.

**Demande de subvention pour la pose de panneaux de signalisation :** le conseil municipal a autorisé à l'unanimité le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du

Conseil général pour l'achat et la pose de panneaux de signalisation suite au nouveau plan de circulation mis en place dernièrement.

**Ancien poêle de l'église :** le conseil municipal a autorisé à l'unanimité le maire à céder à titre gratuit l'ancien poêle de l'église mais a précisé qu'il ne pourra plus être réutilisé en tant que moyen de chauffage. Il a également décidé que celui-ci sortira de l'inventaire communal.

**Travaux rue Riochey :** Jacky Rosier, premier adjoint, a donné quelques informations sur les futurs travaux. Les travaux d'enfouissement des réseaux débutent ce mois-ci pour une durée de deux mois et sont suivis par les travaux de voirie. Un arrêté de circulation a été pris et sera mis en place dès le début des travaux.

**Communauté d'agglomération du Pays chaumontais :** le maire et Marc Corneux, troisième adjoint, ont donné quelques explications sur les réunions des différentes commissions qui ont eu lieu. Le maire a précisé que les commissions sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres. Les conseillers intéressés peuvent déposer leur demande en mairie.

### Au fil des dossiers

**Commission des fêtes :** Annie Verset et Marc Corneux ont fait part au conseil municipal des décisions qui ont été prises lors de la dernière réunion de la commission (préparation du 8 mai, sortie pédestre du 3 juin, festivités du 14 juillet, cérémonie de la Fête des mères samedi 2 juin et vide-greniers dimanche 16 septembre). Le maire a précisé que la cérémonie de la citoyenneté s'est bien déroulée. Les jeunes présents ont reçu leur carte électorale ainsi qu'un livret citoyen.

**Lagunage :** Jacky Rosier a donné lecture du compte-rendu de la dernière visite effectuée par la Satesé (Syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux). Il est à prévoir la réflexion du dispositif de rétention des graisses et flottants à l'entrée du premier bassin.





## "Hôtel très particulier" les absents ont eu tort



Le public a vivement apprécié cette soirée théâtrale.

La soirée théâtrale par la troupe mosaïque de Chaumont, organisée par l'association Familles rurales de Villiers-le-Sec et ses environs, a connu encore un véritable succès grâce au professionnalisme et au statut de cette troupe. Samedi 20 avril, plus de 120 personnes ont pris place à la salle des fêtes pour une soirée remplie d'éclats de rire et d'applaudissements. Les décors, le florilège de costumes, les situa-

tions cocasses de la pièce drôle mais pas vulgaire a enthousiasmé l'assemblée tout au long de la soirée. Cette comédie de Pierre Chesnot jouée par Mosaïque mérite d'être vue et revue, à Chaumont début avril, c'est devant plus de 500 personnes que la pièce a été jouée. En cette période de crise, c'est un bon moyen de passer un bon moment de détente pour oublier ses amis.



La troupe au grand complet.



TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Villiers-le-Sec

# Prison ferme pour les «sauvageons»

Animés par le désœuvrement, Florian Bégard et Kévin Constant ont multiplié les vols et dégradations, la semaine dernière, à Villiers-le-Sec. Condamnés à des peines de prison ferme, les deux compères ont été placés en détention.

**E**nfant de Villiers-le-Sec, Florian Bégard n'a rien d'un caïd de zone urbaine. A 20 ans, l'homme n'en est pas moins connu des magistrats. Condamné à six reprises pour de menus larcins, suivi par l'Association de défense et de prévention pour la jeunesse (ADPJ) et la Mission locale, le récidiviste a sombré dans un profond désœuvrement. Appelé à intégrer l'Etablissement public d'insertion pour la défense (Epide) de Langres, Florian Bégard a sérieusement compromis une nécessaire réinsertion.

Vendredi dernier, le jeune homme tue le temps à grand renfort d'alcool. En début de soirée, il retrouve Kévin Constant, Chaumontais en proie à l'oisiveté. Les deux potaches se prêtent à un jeu des plus détestables. Une pierre s'écrase sur la carrosserie d'un véhicule utilitaire. Malgré les invectives du conducteur, les deux individus poursuivent leurs méfaits. Après avoir volé autoradios, caisson

de basses, papiers d'identité et numéraires dans des véhicules stationnés au cœur de la commune, les compères crèvent deux pneus et arrachent un rétroviseur. Rapidement interpellés et présentés, lundi, en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel, les prévenus ne seront pas parvenus à avancer la moindre explication concrète. Florian Bégard finira par présenter ses excuses aux victimes massées en salle d'audience. Des citoyens exaspérés par l'émergence d'un climat d'insécurité rompant avec l'habituelle quiétude d'une commune-dortoir. «*La situation dure depuis trop longtemps, il faut que ça s'arrête au plus vite, j'ai peur que tout ça se finisse mal*», lancera une des victimes à l'adresse du juge Mathieu. «*Ma voiture a été cassée à cinq reprises*», soulignera une villageoise.

**«Sauvageons écervelés»**

«*Je comprends l'exaspération et le ras-le-bol des victimes face à ce*

*type de délinquance socialement inadmissible. Ce dossier est celui de la bêtise et du désœuvrement, les victimes sont des personnes modestes, elles travaillent et deux jeunes sauvageons écervelés ne travaillant pas viennent les voler. M. Bégard est sous le coup de la récidive légale et aucune raison particulière ne peut permettre d'écarter l'application de la peine plancher*», soulignait le procureur Prélôt avant de requérir des peines de prison ferme et de solliciter deux mandats de dépôt. «*Rétablissons la peine de mort et nous ne retrouverons plus ces jeunes nulle part*», lançait Me Laloz, particulièrement choquée par les réquisitions du Ministère public. *J'entends parler de sentiment d'insécurité, mais toutes les voitures sont ouvertes dans ce village, aucune serrure n'a été forcée ! Ces jeunes n'ont pas de permis de conduire, ils s'ennuient dans des villages où il n'y a rien à faire et ils boivent pour passer le temps. M. Bégard a un casier, mais ce*

*n'est pas Mesrine ! Le tribunal peut écarter la peine plancher, la population de Villiers-le-Sec ne va pas sabler le champagne ce soir parce que ces deux jeunes seront repartis boulets aux pieds vers une maison d'arrêt.*»

Les mots de Me Laloz n'auront pas convaincu le juge Mathieu et ses assesseurs. Florian Bégard a été condamné à trois ans de prison dont 24 mois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve incluant des obligations de travail et d'indemnisation des victimes. Kévin Constant a écopé d'un an de prison dont six mois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve comprenant notamment une interdiction de paraître à Villiers-le-Sec durant trois ans. Placés sous mandat de dépôt, les deux jeunes hommes ont rejoint la maison d'arrêt de Chaumont.

**Compte-rendu d'audience :  
Thomas Bougueliane**



## Elodie et David



Samedi 28 avril, le maire, Laurence Meunier, a eu l'honneur de marier la fille de la secrétaire de mairie. A 15 h, en salle de la mairie, elle a reçu le consentement mutuel de David Gérard et Elodie Mary. David est artisan menuisier ébéniste domicilié à Chaumont, fils d'Eric Gérard, artisan, et de Colette Samson, guichetière, domiciliés à Vignory. Elodie Mary, gestionnaire de

production domiciliée à Chaumont, est la fille de Jean-Pierre Mary, agent d'exploitation, et de Corinne Grignon, secrétaire de mairie, domiciliés à Villiers-le-Sec. C'est en cortège qu'ils se sont rendus à l'église où les attendait le curé de la paroisse pour la bénédiction nuptiale. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicitations aux parents.



# Une valse d'objets sans casse

Mardi 1er mai 2012



Mardi 1<sup>er</sup> mai, les jeunes se sont employés à déposer un mai devant chaque habitation où demeurent une ou plusieurs jeune(s) fille(s). La tradition a été respectée et s'est bien déroulée. Mardi matin, divers objets avaient été déplacés et beaucoup ont été déposés devant la mairie telles que des barrières de chantier interdisant de rentrer dans la cour. On aurait pu croire à une brocante ou à un champs de bataille tellement il y en avait. Des bottes de paille ont été éparpillées. Aucune dégradation n'a été constatée, les propriétaires ont pu récupérer leurs biens. Trois jeunes responsables avaient été désignés et ont bien fait leur travail.



# La rue Riochey interdite à la circulation

Depuis plusieurs jours, la rue Riochey débouchant sur la D 65 pour rejoindre Brottes est interdite à la circulation pour cause de travaux de voirie. Actuellement, l'entreprise Lirelec, de Dijon, est chargée de réaliser l'enfouissement du réseau élec-

trique, réseau France Telecom et l'éclairage public. Ces travaux qui vont durer plusieurs mois vont entraîner une certaine gêne pour les riverains et les automobilistes mais sont inévitables pour la réfection de la chaussée et des trottoirs.



Les travaux devraient durer quelques mois.



# "Traits et traditions" prépare la foire du 24 juin



**L'organisation de la foire est presque prête.**

Vendredi soir, dans les locaux du Comptoir du jardinier, Djackmel Iddir a réuni son bureau en vue de la préparation de la Fête du cheval, dimanche 24 juin. Une fête-foire de la Saint-Jean qui a lieu tous les deux ans et qui attire de nombreux visiteurs. Tous les sujets ont été abordés, la place de chaque bénévole pour la tenue de divers stands, l'approvisionnement, la médiatisation, le service de sécurité, etc. Samedi soir 23 juin, en hommage à Jacquot Jordil, lui qui a été un grand passionné de chevaux de trait, une soirée champêtre aura

lieu à partir de 19 h, à la ferme Delaborde à Brottes, pour les cavaliers et meneurs qui seront présents sur la foire le 24.

Un barbecue leur sera offert ainsi que le petit déjeuner (se munir d'un couchage). A l'issue de cette soirée, cavalier et attelages prendront la direction de Villiers-le-Sec pour former le défilé de bienvenue à la foire.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Djackmel Iddir au 06.63.52.27.23, ou Maryvonne Garnier au 06.30.99.10.54 ou au 03.25.31.41.41, dernier délai, 9 juin.



# Les pêcheurs de truite en pleine forme



**Les pêcheurs étaient nombreux à taquiner la truite.**

La journée pêche à la truite organisée par l'association Détente et loisirs, dimanche 20 mai, a encore attiré de nombreux fidèles de la pêche. Quelque 75 mordus étaient au rendez-vous dès 7 h pour les inscriptions et ont tiré leur numéro de place. Les plus chanceux ont rempli leur filoché en peu de temps tandis

que d'autres ont peiné pour en prendre !

Le tirage au sort a eu lieu l'après-midi, les places étaient libres et beaucoup le sont restées. La météo étant assez clémente, la fréquentation de l'étang est restée soutenue toute la journée où l'on pouvait se restaurer et se désaltérer.



## "Trait et tradition" se motorise



**Le convoi exceptionnel a pris la route pour rejoindre la Saône-et-Loire la semaine dernière.**

L'association Trait et tradition a décidé de faire un déplacement loin de son siège social de Villiers-le-Sec. Le président, Djackmel Iddir, accompagné de plusieurs membres de l'association, ont décidé de se rendre à Genelard, en Saône-et-Loire, pendant le week-end de l'Ascension. Trajet impossible à faire à cheval, c'est donc grâce aux chevaux sous le capot des trac-

teurs qu'ils ont voyagé. C'est avec quatre tracteurs, trois roulettes et un tombereau rempli de matériel et de ravitaillement que ce convoi exceptionnel a pris la D 65, direction Châtillon-sur-Seine.

De retour dimanche 20 mai, le voyage s'est très bien passé. Les tracteurs laisseront leur place aux équidés pour la Fête du cheval qui aura lieu le 24 juin.



## Feu de cheminée à Villiers-le-Sec



Hier vers 18 h 50, un feu de cheminée de moyenne importance s'est déclaré au domicile de Jean-Marie Brock, au 16 de la rue de Praigney à Villiers-le-Sec. Le feu de cheminée a pu être maîtrisé à l'aide d'un extincteur. Le conduit de cheminée était tubé. Les sapeurs-pompiers de Chaumont sont venus renforcer les pompiers locaux.



2 juin 2012

# Le village s'embellit

Si par endroits les engins de travaux publics ont pris place dans certaines rues, d'autres s'embellissent avec des fleurs.

Malgré la toute fréquente en cette période de pousse, les employés communaux ne chôment pas. C'est le moment d'agréments le village d'espaces verta

fleuris aux entrées de la commune et devant les bâtiments publics.

Depuis plusieurs jours, Géraldine et Mickaël s'affairent à la plantation de toutes sortes de fleurs. C'est par la place de la Mairie que s'achève cette décoration.

L'arrivée du soleil sonne l'heure du fleurissement au village.





# Une double Fête des voisins

Samedi 2 juin 2012



Tout le monde vit à un rythme infernal, toujours pressé. Samedi 2 juin en soirée, deux fêtes du voisinage ont eu lieu. La première pour le quartier Javoir Sud où les voisins se sont retrouvés chez Marcelle et Bernard. Une bonne façon de se retrouver comme une grande famille, apprendre à se connaître, à dialoguer, à partager, chacun apportant sa part de subsistance, de quoi se restaurer et se désaltérer. A cette occasion, un bon anniversaire a été souhaité à Bastien Catherinet pour ses 20 ans. L'autre fête se déroulait à l'autre extrémité du village, côté nord chez Maximilien Roze, avec une participation de 35 personnes dans les deux endroits. C'est dans une bonne ambiance que la fête s'est terminée tard dans la nuit ou très tôt le matin, c'est selon.



# Journée en plein air pour les sportifs

Pour la première fois, la commune et l'AFR ont organisé une sortie randonnée pédestre et VTT. Elle a permis de rassembler beaucoup de monde.

La météo maussade n'a pas découragé les 26 randonneurs et les 43 vététistes qui s'étaient donné rendez-vous à l'étang de Villiers-le-Sec, à 9 h, dimanche 3 juin. Marc Corneux, adjoint, et Jacky Ecosse avaient préparé plusieurs circuits de difficulté croissante, adaptés aux familles et aux sportifs plus confirmés.

Au total, 90 convives se sont retrouvés vers 12 h 30, pour un barbecue, non pas à l'étang comme initialement prévu mais à l'atelier municipal, mieux adapté aux conditions météo. Chaque maman présente a reçu une rose remise par le maire et son adjointe. Une journée très réussie que les organisateurs



Quelque 90 convives se sont retrouvés vers 12 h 30, pour profiter du barbecue.

souhaitent renouveler. Un coup de chapeau à Marc Corneux qui a assumé le bouleversement de

dernière minute, à Jacky Ecosse et aux nombreux bénévoles qui ont prêté main-forte.



# Journée pêche à la truite avec les Chapeaux de paille

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Samedi, pour la Fête des voisins, le temps était idéal, il ne l'était pas dimanche pour la journée pêche organisée par l'association des Chapeaux de paille qui aurait dû s'appeler les "Chapeaux de pluie". Une petite vingtaine de mordus sont venus braver la pluie. Bien chapeauté par son président,

Jacques Alips, cette jeune association de Blancheville forte de quinze membres avait tout prévu : petit chapiteau, brioche et café offert à tous les participants pour midi, barbecue, buvette, ce qui a permis de couvrir les frais. L'association organise trois manifestations par an : un vide-greniers, un repas à thème et un lâcher de truites.



Les organisateurs font le tour de l'étang pour offrir café et brioche.





## CONSEIL MUNICIPAL

# Groupe scolaire : une recherche d'architectes lancée

Le conseil municipal s'est réuni le 25 mai.

**Groupe scolaire :** le conseil municipal, par une voix contre, trois abstentions et onze voix pour, a autorisé le maire à contracter un prêt de 100 000 € auprès de la Caisse des Dépôts. Par ailleurs le maire a rappelé succinctement les divers exposés développés lors de précédentes réunions de conseil municipal sur l'avenir du regroupement pédagogique intercommunal. Dans le cadre des projets de constructions (extensions, et/ou constructions jointes) du groupe scolaire actuel de Villiers-le-Sec, elle sollicite l'autorisation de rechercher un architecte afin de réaliser une étude des diverses possibilités. Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le maire à lancer cette procédure de recherches d'architectes.

**Décisions modificatives :** le conseil municipal a adopté des décisions modificatives, notamment suite au projet d'extension du groupe scolaire par une voix contre, trois abstentions et onze voix pour ainsi que suite à la mise en place de travaux sylvicoles urgents dans la forêt communale.

**Subvention à l'association de parents d'élèves des trois communes :** l'association de parents d'élèves des trois communes demande une subvention à la commune. Ce dernier a octroyé, à l'unanimité, une subvention de 150 €.

**Communauté d'agglomération :** le conseil a nommé Yannick Lavey pour siéger au CISPD (conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance), suite à la mise en place de la communauté d'agglomération du Pays chaumontais.

**Commission fêtes et loisirs :** Annie Verset et Marc Corneux ont fait part des décisions qui ont été prises lors de la dernière réunion de la commission : les festivités du 14 juillet se dérouleront sur une seule journée, le videgreniers du dimanche 9 septembre sera organisé conjointement avec l'AFR et la commune ainsi qu'une bourse d'échange de matériel de pêche organisé à l'étang le même jour par l'association Loisirs et Détente. Le maire précise que la cérémonie

pour la Fête des mères prévue le 2 juin est annulée, faute de participants.

**Urbanisme :** Jacky Rosier a fait part au conseil municipal des points abordés lors de la dernière réunion de la commission d'urbanisme : travaux d'enfouissement des réseaux aériens de la rue Riochey et de la rue du Moulin-à-Vent. La commission a également évoqué la mise en place d'une zone 30 dans toute la rue Riochey pour la sécurité des riverains et des usagers.

## En bref... En bref... En bref...

**Terrain multisports :** les travaux devraient débuter fin juin. Des dossiers de subventions ont été déposés auprès de plusieurs organismes. Il est prévu de mettre en plus des bancs et un toboggan.

**Logement du presbytère :** Annie Recouvreur a quitté le logement du presbytère, les travaux dans sa maison étant terminés. Elle a remercié sincèrement le maire, l'ensemble du conseil et l'évêché pour le soutien et l'aide apportés.



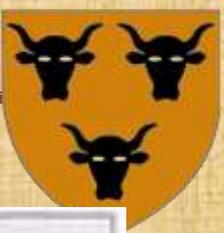
# Première fête de l'école réussie



Samedi 16 juin, le beau temps était au rendez-vous pour le premier après-midi récréatif organisé par l'association des parents d'élèves des trois communes du regroupement scolaire de Villiers-le-Sec, Buxières-lès-Villiers et Euffigneix à l'école de Villiers-le-Sec.

Pêche à la ligne, chamboule-tout, quilles, maquillage ont séduit l'ensemble des enfants présents. Ces derniers ont présenté des chansons et des petits sketches préparés dans le bus et à la cantine-garderie. Gaufres, gâteaux et boissons ont ravi grands et petits qui ont profité de cette journée pour se rencontrer.





## CARNET BLANC

# Pauline et Paul

La salle de la mairie était, hier, bien trop petite pour contenir les nombreux invités au mariage de Pauline Delaborde et Paul Cherpitel. Laurence Meunier, maire, a reçu le consentement mutuel de Paul Cherpitel, analyste programmeur domicilié à Dijon, et de Pauline Delaborde, infographiste, née à Chaumont et résidant à Dijon. Paul est le fils de Jean-Pierre Cherpitel, adjoint administratif, et de Brigitte Bourgoïn, assistante familiale,

domiciliés à Bologne. Pauline est la fille de Pascal Delaborde, tourneur, résidant à Laharmand, et de Maryse Uhl, adjoint administratif, habitant Chaumont. Romain Decobert, conseiller municipal et cousin de la mariée, a lu l'acte de mariage. C'est en cortège que tous se sont ensuite rendus à la salle des fêtes pour les agapes. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicitations aux parents et grands-parents.





# Le cheval en fête à Villiers-le-Sec

Malgré le nombre de manifestations aux alentours et grâce à une météo plutôt clémente, de nombreux visiteurs ont participé à la Fête du cheval qui se tenait hier à Villiers-le-Sec.



Une belle journée pour le public.

L'association organisatrice Trait et traditions peut remercier la météo : le public a répondu présent hier et a pu admirer de nombreux chevaux. De nombreuses races étaient présentées, grâce à un spécialiste. Tout au long de l'après-midi, il a expliqué les caractéristiques de chaque race : ardennais, percheron, grande montagne, selle français, irish-

cob... Plusieurs races de poneys étaient également montrées. Diverses animations étaient présentées par Philippe Caillet.

Le débardage était effectué par les irish-cob, forts et magnifiques. Des jeux d'adresse équestre ont été réalisés par des cavaliers haut-marnais, membres de l'association. Un peu plus loin, un stand d'une

association soutenue par Trait et traditions, l'ADASMS de Montier-en-Der, exposait les objets qu'elle a réalisés, en cuir et en bois.

La fabrication de cordes a attiré beaucoup de visiteurs parmi lesquels Paul Flamerion, conseiller général. Des promenades à dos de poney étaient proposées aux enfants. Figuraient aussi un élevage de chiens des Pyrénées

et un vigneron récoltant. Sans oublier évidemment le coin restauration et la buvette.

La journée s'est terminée comme elle avait commencé, par le défilé de tous les acteurs et leurs chevaux dans la commune de Villiers-le-Sec.

**De notre correspondant  
André Flamerion**



Des démonstrations de débardage étaient proposées.



Les enfants pouvaient approcher les chevaux.



Suite de la page précédente



Le défilé a ouvert, le matin,  
la Fête du cheval.



La fabrication  
de cordes, un art.



Mercredi 20 juin 2012

VILLIERS-LE-SEC

## Bienvenue à Shaïna



Une petite Shaïna est venue agrandir le foyer de Maugendre et Elodie Vuillaume. La petite a vu le jour à la maternité de Chaumont le 20 juin. A la naissance, elle pesait 3,140 kg pour 50 cm. Pour la circonstance, quatre gé-

nération ont voulu poser pour la photo : Auce, l'arrière-grand-mère ; Sylvie, la grand-mère ; Elodie, la mère et la petite Shaïna. Bonne santé au bébé et à la maman. Félicitations aux parents et grands-parents.



# Les bonnes notes des écoliers

Jeuili 21 juin, les élèves du regroupement scolaire des villages de Buxières-Rs-Villiers, Euffigneix et Villiers-le-Sec ont été la musique. Parents, familles et amis de l'école s'étaient réunis sous un soleil hivernal, pour que les enfants, par leurs comptines, danses et chants, ravissent les spectateurs.

La soirée s'est terminée pour tous autour de gâteaux et boissons apportés par les familles. Une soirée réussie.

**Jeuili 21 juin 2012**

Comptines et danses ont régalé le public.





## Le terrain multisports bientôt opérationnel

28 juin 2012



Derrière la salle des fêtes, l'installation du terrain multisports devrait être terminée en fin de semaine. Après les travaux de terrassement et de remblaiement, c'est au tour de l'installation des accessoires pour le terrain de volley, de basket-ball et de tennis, le tout sur un revêtement synthétique. Le pourtour est transformé en piste d'athlétisme. A côté, une aire de jeux avec toboggan doté d'un sol de sécurité amortissant.



## Un barbecue géant à la mémoire de "Jacquot"



Samedi soir 23 juin, l'association Trait et Tradition s'est réunie à la ferme de la Borde, à Brottes, qui appartenait à Jacques Jordil, autour d'un barbecue géant à sa mémoire.

Son épouse, Marie, ses enfants, Jacques, Véronique, Philippe, étaient présents pour commémorer de bons souvenirs. Quatre-vingts personnes ont participé à cette réunion fort sympathique à laquelle il aurait aimé être là, lui qui aimant tant les chevaux et les rassemblements de ce genre.



## Bienvenue à Manon



La petite Manon est venue apporter joie et bonheur au foyer de M. et Mme Jérôme Dos Santos, au 19, rue Saint-Savinien. Elle a vu le jour le 5 juillet, à la maternité de Chaumont. Elle pesait à la naissance 2,280 kg pour 45 cm.

Jérôme est directeur du Centre de gestion de la Haute-Marne et son épouse, Alexandra, est technicienne aux prestations à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Vœux de bonne santé à Manon et félicitations à ses parents.



# Générosité : le sanctuaire refait peau neuve



Grâce à la générosité d'une personne étrangère à la commune, et qui a voulu garder son anonymat, les travaux de réfection du sanctuaire se situant près du terrain de football de Villiers-le-Sec ont pu être envisagés. L'entreprise Decobert, chargée de réaliser les travaux, a donné un autre cachet au sanctuaire. Après les travaux préparatoires, les statues ont été repeintes ainsi que la croix et le christ en dorure. Situé juste au carrefour de la route de Brottes et D 65, un autre aspect s'offre aux automobilistes.



# Les bordures de trottoir font leur apparition



Les travaux de voirie de la rue Riochey se poursuivent normalement, même avec la période estivale. C'est l'entreprise Boureau, de Chamarandes-Choignes qui effectue la pose des bordures de trottoirs sur la partie de la rue Principale, chemin du Levant. L'autre portion jusqu'à la D 651, il y aura une cuvette, les habitations étaient au même niveau que la route. Se poursuivront les travaux de goudronnage des trottoirs, le grattage de la route pour recevoir une finition propre. Pour la rentrée scolaire, tout devrait être terminé.



# La cantine scolaire en mode pique-nique



Jeudi 5 juillet, la météo le permettant, la cantine scolaire s'est extériorisée avant les grandes vacances : les enfants se sont installés sur un espace vert de l'école maternelle à Villiers-le-Sec. Sur des couvertures, les enfants ont apprécié cette initiative donnant déjà un air de vacances. Le service était assuré par Nathalie, Géraldine, Michael et Jocelyne.





## Pauline et Nicolas



Samedi 7 juillet, Laurence Meunier, maire de la commune, a reçu le consentement mutuel de Nicolas Lhuillier, comptable, domicilié à Villiers-le-Sec, fils d'Yves Lhuillier, ouvrier autoroutier, et de Jeanine Frymyer, agent de service hospitalier, domiciliés à Richebourg, et de Pauline Lamiral, agent administratif, fille de Florian Lamiral, estampeur, et d'Odile Bourcelot, manipulatrice radio, domiciliés, à Choignes. Vœux de bonheur aux mariés et félicitations aux parents.



**VILLIERS-LE-SEC** - Après s'être rassemblée en nombre au monument aux morts afin de commémorer le 14 juillet, l'assemblée s'est rendue à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec. Avant de prendre l'apéritif, Mme Meunier, maire du village, entourée de son conseil municipal et du conseiller géné-

ral, Paul Flamerion, a inauguré l'aire de jeux multisports récemment montée. Il s'agit d'un terrain multisport et d'un toboggan multi-activités qui sera à disposition de toute la jeunesse du village. Il sera possible de s'entraîner à la course sur les deux pistes prévues. Ce projet a pu être réalisé

grâce à des aides du Conseil général, de la CAPC, de la CAF et du Pays de Chaumont.

Les jeunes ont pu goûter aux joies de cette belle réalisation. L'ensemble de la population a terminé la journée autour d'un repas, suivi de nombreuses attractions.



Pour fêter le 14 juillet, les enfants ont pu inaugurer leur terrain multisport et le toboggan multi-activités.



# Après l'orage de grêle

L'orage de grêle, qui s'est abattu mardi soir sur diverses communes haut-marnaises a provoqué de nombreux dégâts.

## A Villiers-le-Sec.....



Ruelle de la Petite-Fin, un grand sapin s'est cassé puis est tombé, dans un verger, sur un pommier non loin d'un portique. Sur des habitations, des tuiles se sont envolées. Les pompiers de Chaumont et de Villiers-le-Sec ont dû intervenir. Sur le CD 109, route de Jonchery, un arbre a été sectionné par le vent, des branches jonchaient la route et des bottes de paille se sont écroulées.



# Place nette dans les talus



La SNCF a décidé de faire place nette dans les talus longeant la voie Paris-Bâle, avant le curage du fossé. L'entreprise TPL 52, de Balesmes-sur-Marne, est chargée de broyer tous les végétaux à l'aide d'une pelle à chevilles 320 sur la distance de Bricon à Villiers-le-Sec, soit 25 000 m<sup>2</sup> environ. De ce fait, la verdure disparaît de la nature.



# Une journée avec le ludobus-scientibus



Une dizaine d'enfants  
ont participé à l'animation.

Lundi 27 août, à l'initiative de la municipalité, une animatrice du ludobus-scientibus, Aurélie Guy, a déposé ses valises pour la journée à Villiers-le-Sec. Une dizaine d'enfants ont participé à l'animation, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le matin, l'animation scientifique sur la biodiversité a débouché

sur plusieurs choses : qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Où la trouver ?

Puis, ils se sont lancés dans la construction d'une mangeoire à oiseaux. L'après-midi s'est déroulé en plein air par des jeux d'équipes et divers jeux. Ils étaient organisés par les Francas de Saint-Roch.



## Le centre-ville de Villiers-le-Sec sans électricité



Suite à l'orage qui a éclaté dans la nuit de mercredi à hier, un câble souterrain basse tension a pris la foudre, privant d'électricité une douzaine d'habitations du centre du village, dont la boulangerie. Depuis hier matin, 11 h, d'importants moyens en matériel et en personnel d'ErDF ont été dépêchés sur les lieux. Le travail de réparation est long, il faut rétablir le courant par des branchements aériens provisoires pour chaque abonné. A 20 h hier, l'électricité n'était pas encore rétablie.



# La sécurité avant tout

A l'approche de la rentrée scolaire, la sécurité s'impose dans le village et doit être respectée. L'agent communal, Michaël, est actuellement occupé à repeindre tous les marquages au sol comme les passages piétons, la ligne médiane, les bandes de

stop, aux arrêts de bus et de stationnements interdits et les abords de l'école maternelle matérialisés par des bandes jaunes sur les bordures de trottoirs.

Tout devrait être prêt pour la rentrée dans quelques jours.

**Tous les marquages au sol sont en cours de réfection.**





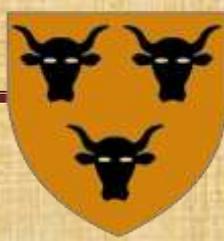


**RENTREE**  
**2012 / 2013**

# Bon départ à la maternelle

Avec un effectif légèrement en hausse comme dans les autres classes du regroupement pédagogique, la rentrée s'est bien passée si l'on excepte quelques pleurs pour certains petits. Mireille Meuret a la charge de 23 tout-petits, petits et moyens. Laurence Bongiorno enseigne à 25 enfants en moyenne section et grande section.





## Pierre Flamérieron

C'est avec une vive émotion que les habitants du village ont appris le décès brutal de Pierre Flamérieron, dit "Pierrot", survenu le 18 octobre, à l'âge de 73 ans.

Enlevé beaucoup trop tôt à l'affection des siens, après une courte hospitalisation pour un mal foudroyant inexplicable, Pierre est né à Villiers-le-Sec, le 29 août 1939, issu d'une famille de seize enfants. Après sa scolarisation à l'école communale, à 14 ans, il est entré au garage Vouton, à Villiers-le-Sec, pour apprendre le métier de mécanicien où il a travaillé jusqu'au service militaire. Appelé sous les drapeaux, il a effectué son service à Toul puis au Maroc et de retour à la vie civile, il a épousé Jocelyne Babouot, du village, le 30 décembre 1961.

De leur union sont nés cinq enfants : Isabelle, Frédéric, Patrice, Jean-Luc et Christophe qui leur ont donné sept petits-enfants : Mégane, Corentin, Enguerran, Valérian, Basile, Eva et Anaïs. Après le décès de son père Arthur, Pierre a repris son activité de représentant pendant plusieurs années avant de rentrer à la *Haute-Marne Libérée*, à l'époque pour la fabrication du journal ; d'abord au centre-ville près de la basilique Saint-Jean, puis à la Dame-Huguenotte, de 1966 à 1997, jusqu'à l'âge de sa retraite.

Bon bricoleur, il travaillait la ferraille et le bois. Plein d'imagination, il inventait toutes sortes d'objets ou de pièces. Son verger et son potager étaient son autre passion. Meticuleux et



Sincères  
condoléances

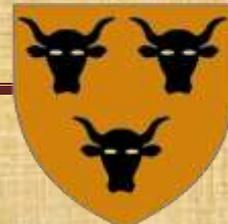


gentil, il aimait avoir un jardin propre et était heureux d'offrir sa production à ses enfants ou à sa famille. Il y emmenait d'ailleurs ses petits-enfants.

Amateur de soleil, il aimait faire des parties de pétanque, participer à des lâchers de truites pour être avec ses amis, à des repas en famille avec ses enfants et ses petits-enfants qu'il chérissait et avec ses frères et sœurs. Il participait aux diverses manifestations dans la commune en apportant sa contribution quand il le fallait.

Pierre a été conseiller municipal de 1965 à 1971 et sapeur-pompier au corps communal, de 1987 à 1993. Ancien combattant, il était membre du conseil d'administration de la Fnaca. Il était également membre de la Snaag. Ses obsèques seront célébrées lundi, en l'église de Villiers-le-Sec.

A son épouse et à toute sa famille, notre journal présente ses sincères condoléances.



ça devenait un  
problème ces  
places de parking



## Le parking s'agrandit



Afin d'éviter le stationnement, gênant, devant la salle du lavoir Nord, la circulation à l'intersection du chemin du Levant et rue des Etangs, la municipalité a pris la décision de faire agrandir le parking. De ce fait, une bonne quinzaine de voitures pourront se ranger sans gêner sur ce nouvel emplacement. L'entreprise Bourreau, de Chamarandes-Choignes, est chargée des travaux.



# VIDE- GRENIER

## Succès sans précédent pour le vide-greniers

Dimanche 9 septembre, le vide-greniers, qui, pour la première fois était organisé par les associations réunies de Villiers-le-Sec, a tenu toutes ses promesses. Dès 6 h, les placeurs, équipés de leur gilet fluo, muni d'une lampe frontale, ont guidé les premiers arrivés pour éviter toute pagaille. Ce sont une bonne soixantaine d'exposants qui ont débarrassé toutes sortes d'objets sur

leurs étals, donnant l'impression d'une grande foire. Toute la journée, une certaine ambiance a régné dans la Grande-Rue, avec des va-et-vient permanents, fouillant, marchandant, l'article ou la babiole qui les intéresse.

Le buffet et la buvette ont été pris d'assaut avec le soleil et à 17 h, il y avait rupture de stock. En conclusion, un vide-greniers super réussi.



Une soixantaine d'exposants étaient présents.



## Phase finale des travaux de la rue Riochey



Les travaux pour la remise en état de la chaussée de la rue Riochey sont pratiquement terminés. Après la mise en forme de la route par l'entreprise Boureau, de Chamarandes-Choignes, c'est la société Colas qui a procédé à la phase finale, première passe avec émulsion et petit gravillons et pour terminer encore une émulsion avec gravillons 4/6 Trapp de couleur noire pour la bande de roulement et gravillons 6/4 Bouchard de couleur rouge pour les trottoirs. Il ne reste plus que le coussin berlinois à poser pour faire ralentir les voitures, la vitesse étant limitée à 30 km/h. Cette portion de route sera à sens inverse sur 250 m, du chemin du Levant à la D65.



# La fête retrouve sa place

Excentrée du village, la fête foraine qui se déroulait place de la salle des fêtes aura lieu dès cette année à quelques mètres de la place de la Mairie. C'est derrière, aux abords du bâtiment municipal qui abrite le corps des pompiers et les services techniques de la commune qu'une place vient d'être

aménagée. Après avoir été déblayée, terrassée et rechargée par l'entreprise Boureau, l'emplacement est prêt à recevoir une émulsion par la société Colas. A la satisfaction de la population et des forains, la fête doit se dérouler dans le village. Gageons que la fête retrouvera son éclat d'antan.



Grâce à ces travaux, la fête foraine doit prendre place au cœur du village.





Beaujolais  
nouveau

## Une soirée conviviale



Vendredi 16 novembre, la salle des fêtes a connu une affluence des bonnes manifestations pour la soirée beaujolais nouveau, organisée par l'association Team PSGA Sport, de Villiers-le-Sec, avec la participation de la commune.

Des assiettes anglaises et des assiettes de pâtisseries étaient proposées aux participants, accompagnées de beaujolais nouveau qui a été consommé avec modération.

Une bonne ambiance a régné tout au long de la soirée donnant l'occasion de terminer la semaine de travail sur une bonne note.



## CONSEIL MUNICIPAL

# Une caution pour les constructions neuves

Le conseil municipal s'est réuni le 30 novembre sous la présidence du maire, Laurence Meunier. Les élus ont délibéré sur les dossiers suivants.

**Cautions pour les constructions neuves :** le conseil municipal a décidé de demander systématiquement une caution aux personnes déposant des demandes de permis de construire afin de pallier d'éventuelles détériorations de voiries et d'équipements communaux. Le conseil municipal a fixé cette caution à 1 000 € et a précisé qu'un état des lieux sera fait à chaque demande.

**Lotissement Saint-Savinien :** Franck Humbert a précisé qu'il adressera ultérieurement sa demande de rétrocession à la commune. Le conseil municipal ne s'est pas prononcé sur ce sujet lors de la séance.

**Affouages 2013 :** les affouages se feront dans les parcelles 19 et 20, aux Grands-Bois. Le prix du stère a été fixé à 7 € TTC.

**Convention avec l'école de gendarmerie, l'ONF et la commune :** le conseil municipal a décidé le renouvellement de la convention avec l'école de gendarmerie qui concerne l'utilisation des chemins de la forêt communale pour y accomplir des déplacements d'unités à pied uniquement.

**Rétrocession des voiries :** le conseil municipal a accepté la rétrocession des voiries impasse Cour-Vignot, rue de Praigney par la société Sud Champagne et la Société civile immobilière de la Cour-Vignot à la commune pour l'euro symbolique. Il a demandé que les frais d'acte notarié soient pris en charge en totalité par les dites sociétés.

**Rue Riochey :** le conseil municipal a décidé l'achat et la pose de deux lampadaires supplémentaires dans la rue Riochey auprès du Sdehm (Syndicat départemental d'énergie de Haute-Marne).

**Enfouissement des réseaux d'éclairage public :** le conseil municipal a décidé de demander un devis et de confier la maîtrise d'œuvre au Sdehm pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public dans la Grande-Rue, comprise entre la rue de Praigney et la ligne SCNF, en direction de Jonchery.

**Lotissement de la Ferme-Château :** le conseil municipal, par quatorze voix pour et une abstention, a décidé d'exercer son droit à rétrocession sur une parcelle de terrain du lotissement de la Ferme-Château et a autorisé le maire à exercer le droit de rétrocession au nom de la commune.



## Au fil des dossiers

- Le bilan de la fête patronale qui s'est déroulée au village cette année est positif.
- Les trois maires se sont mis d'accord pour que la commune d'Euffigneix entre dans le RPI. Chaque conseil municipal devait se prononcer sur cet accord. La procédure de mise en route du projet peut être lancée.
- Le premier Conseil intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance (CISPD) a eu lieu le 7 décembre. Il constitue un cadre de réflexion d'échanges d'expériences, d'informations, de mises en commun de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité entre les différents élus de l'agglomération et les partenaires institutionnels et associatifs, sur les priorités à mettre en œuvre en matière de prévention de la délinquance.
- La Région par l'intermédiaire du Pays de Chaumont a versé une subvention pour le terrain multi-sports d'un montant de 10 599 €. Les adolescents extérieurs à la commune fréquentent régulièrement le terrain multi-sports. Or ce terrain doit profiter en priorité aux jeunes du village, même s'il reste ouvert à des extérieurs. Des poubelles ont été posées afin de laisser le site propre.
- Le contrat de l'employé communal a été renouvelé pour une durée de trois mois.



## Françoise et Juan



Une idée originale des mariés : mercredi 12 décembre 2012, à 12 h 12, salle de la mairie, Laurence Meunier a reçu le consentement mutuel de Juan José Jorge Puente, chirurgien à Chaumont, né à Pinar Del Rio, à Cuba, domicilié à Chaumont, et de Françoise Petit, adjointe administratif, née à Chaumont, domiciliée à Villiers-le-Sec. Tous nos vœux de bonheur aux mariés.



# Un père Noël motorisé

Samedi 15 décembre 2012



Samedi 15 décembre, la municipalité a donné rendez-vous à 15 h, à la salle des fêtes, aux enfants du village, du RPI et à leurs parents, autour d'un goûter de Noël, avant de repartir à Chaumont, assister à une séance de cinéma offerte par la commune.

Tous s'apprêtaient à passer à table quand vers 15 h, le père Noël est arrivé en moto sur le parking de la salle des fêtes. Les 65 enfants présents l'ont accueilli comme il se doit et ont pu chevaucher son bolide le temps d'une photo.

Installé devant le sapin, le père Noël a distribué des friandises à chaque enfant, certains lui ont fait la bise et il est reparti au guidon de sa moto. Un après-midi réussi qui s'est terminé devant un film en 3D.

Les 65 enfants ont accueilli le père Noël avec beaucoup de tendresse.





## CONSEIL MUNICIPAL

# Ordures ménagères : tarifs à la hausse

Le conseil municipal s'est réuni le 27 décembre sous la présidence du maire, Laurence Meunier. Il a été notamment question de la redevance des ordures ménagères. Romain Decobert a précisé qu'une augmentation de la redevance a été décidée lors de la dernière réunion du Smictom. Il convient donc d'augmenter la redevance pour les habitants, sachant que le montant de la contribution demandée par le Smictom s'élève à 62 244 €. Le conseil a décidé, à l'unanimité, de fixer le tarif de la redevance des ordures ménagères pour l'année 2013 à 90 € par personne (soit 7,50 € par mois), d'où un produit théorique attendu de 62 190 €. La différence sera prise à la charge de la commune. Les

étudiants, les résidences secondaires et les entreprises ne sont pas retenus.

Le conseil a décidé, à l'unanimité, de rendre obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier le contrôle de conformité de raccordement des installations privées aux réseaux d'assainissement collectif à l'occasion de chaque vente d'un bien immobilier, situé en zone d'assainissement collectif. Un pré-contrôle sera effectué à la demande de la commune par le syndicat titulaire de la délégation de service public de l'assainissement collectif. Le résultat de ce contrôle sera communiqué au vendeur et à la commune. Le propriétaire aura un délai d'un an pour la mise en conformité des installations.

### En bref

- Le conseil a accepté à l'unanimité le fonds de concours de la CAPC (communauté d'agglomération du Pays chaumontais), d'un montant de 15 154 € pour le terrain multisports.
- Le dernier recensement Insee fait état de 727 habitants.
- L'envoi de la proposition de rachat du terrain de la ferme château, conformément au droit de rétrocession de la commune, prévu dans le cahier des charges, a été fait.
- Jacky Rosier, adjoint, a fait part des travaux d'inspection télévisée effectués dans les canalisations de la rue de Praigney et impasse de la cour Vignot, afin de vérifier l'écoulement du réseau. Il s'avère qu'une partie du réseau tend à s'encrasser en raison de dépôts divers. Des travaux de curage des conduites obstruées auront lieu prochainement.
- Les affouagistes devront attendre l'autorisation de la mairie avant d'entreprendre les affouages dont le tirage a eu lieu le 20 décembre.

